

de prendre corps dans l'espace géographique déterminé dans le Pays de Gex, le Faucigny et le Chablais, pour sauvegarder les intérêts de l'agriculture et du commerce dans cette partie de la Savoie.

Alors cette solution assura le triomphe à l'Annexion les 22 et 23 avril avec 47 076 bulletins 'OUI et ZÔNE'. Celle-ci s'étendait sur 70 % du nouveau territoire de Haute-Savoie ; elle englobait la totalité des arrondissements de Thonon, Bonneville, Saint-Julien et deux communes Thorens et Evires. Ainsi la Grande 18-savojarde qui assurera le succès du plébiscite du 24 avril 1860. Quelle fut l'attitude des Fillingeois en ce dimanche 24 avril ? Bien sûr, nous n'avons pas les confidences explicites des villageois, ni les attendus révéléteurs du conseil municipal. Cependant, deux constatations sont significatives : d'une part Fillinges fut l'une des rares communes en Faucigny qui n'est pas vu circuler de pétitions en faveur de la Suisse, d'autre part la quasi-totalité des électeurs émit un vote favorable à la France.

Les résultats de Fillinges furent les suivants :

nombre d'électeurs inscrits :	503
nombre de votants :	420
abstentions :	83
OUI :	0
Oui et Zône :	419
Non :	1
bulletin nul :	0

Les Fillingeois firent connaître qu'ils étaient à 83,5% favorables à l'annexion à condition qu'on leur garantisse la liberté des changes avec Genève, 'OUI et ZÔNE' à 99,76%. L'action du curé Fleury explique également cette unanimité. Les consignes de l'évêché d'Annecy demandaient expressément aux prêtres d'appuyer la thèse du rattachement. En plus, le curé Fleury avait une raison personnelle de souhaiter le rattachement à la France. Un conflit l'avait opposé au maire Dufresne en 1853 et 1854 à propos d'un problème scolaire. Il s'agissait de la révocation du vicaire instituteur de Fillinges, l'abbé Sauthier, mis en cause par le conseil municipal qui accusait ce dernier de ne pas appliquer des horaires scolaires, une insuffisance disciplinaire et un manque d'observation des lois universitaires. En réalité ce conflit était révélateur du climat antireligieux et laïque, résultant des lois Siccardi sur la séparation de l'État et l'Église par le gouvernement de Turin. Avec le rattachement à

VOTE UNIVERSEL DU 22 AVRIL 1860

OUI et Zône.

la France, l'adversaire Dufresne perdait l'appui de l'administration sarde (voir P.C. n°15, p. 29).

Le samedi 1er septembre 1860, les Fillingeois se pressèrent sur les chemins qui mènent à Findrol pour voir passer l'empereur, l'impératrice Eugénie et son cortège de personnalités. Ils l'accueillirent avec des « VIVA l'Empereur et sa femme adorée ».

Une petite tradition familiale rapportée par Lucien Bajulaz (Fillinges et son passé – tome 3, p.10) veut qu'une petite fille de Fillinges, Adèle, fille du notaire, âgé de 11 ans, eut l'honneur de faire un compliment au couple impérial et d'offrir un bouquet (voir P.C. n°15, p.32).

Des Savoyards établis à Genève, défendirent avec ardeur le rattachement de la Savoie du Nord à la Suisse ; la bataille perdue, Genève ne les oublia pas et le 3 août 1860, le Grand Conseil accorda à 26 d'entre eux le titre de citoyen d'honneur. Parmi eux, un Fillingeois d'origine, le négociant Jean Marie Olympe Balliard.

Dans une "Histoire de l'Annexion à la France", Paul Guichonnet évoque cette prestation solennelle où chacun des nouveaux citoyens vint prêter serment sur les saintes Ecritures en disant « *Je le jure* ». Le président James Fasy salua en eux de nouveaux défenseurs de la Suisse et de la démocratie.

Qu'est-ce qui changea dans la vie des Fillingeois ?

En définitive pas grand-chose, sinon qu'ils devenaient Français et pouvaient désormais profiter des avantages économiques, des nouvelles franchises douanières de la Grande Zône, tout en espérant profiter des bénéfices que leur donnerait la France.

Ils ne savaient pas que quelques années plus tard, ils seraient aussi déçus qu'ils avaient été enthousiastes.

L'Étincelle du Volcan

N.B.: P.C. = Petit Colporteur